

LES ENJEUX POUR LES ECO-ENTREPRISES DANS L'ESPACE ALPIN

Les Alpes sont un espace très sensible en matière d'environnement mais aussi en matière de défi économique, en raison de leur configuration démographique et topographique.

L'Union Européenne vise à stimuler la compétitivité des Petites et Moyennes Entreprises (PME), qui constituent les principaux créateurs d'emplois. En même temps, les écosystèmes dans les territoires alpins doivent être préservés afin d'augmenter la qualité de vie des résidents et l'attractivité pour le tourisme.

Le projet ASPECT vise à réduire l'opposition entre développement économique et protection de l'environnement par le biais de la promotion des éco-entreprises, dont la plupart sont des PME avec des taux de croissance élevés.

Les éco-entreprises jouent un rôle essentiel dans la protection de l'environnement, en s'appliquant:

- A l'air
- Aux sols
- Aux déchets
- Au bruit
- A l'eau
- A l'énergie

LES OBJECTIFS D'ASPECT

Favoriser la croissance économique des éco-entreprises dans l'Espace Alpin par des activités de support et promotion:

- Développement de stratégies communes
- Création d'outil de promotion pour les autorités le publiques, le public, etc...
- Soutien au développement des affaires, des réseaux et des échanges

Exemples d'actions:

- Analyse stratégique du secteur, indicateurs, potentiel du marché
- Benchmarking, visites et échanges de bonnes pratiques
- Diagnostic innovation
- Promotion lors de salons et séminaires
- Base d'annonces de coopération
- Lignes directrices pour les autorités publiques et organismes d'appui pour le développement des éco-entreprises

Bénéfices attendus pour PME:

- Devenir membres du réseau ASPECT
- Trouver des partenaires industriels ou technologiques dans d'autres régions
- Accéder à des nouveaux outils de promotion, de coopération et d'innovation
- Accroître la visibilité auprès des parties prenantes



INTERREG IIIB ESPACE ALPIN

Interreg III est une initiative communautaire financée par le Fonds Européen de Développement Régional qui vise à stimuler la coopération interrégionale dans l'Union Européenne (UE) à trois niveaux: transfrontalier (volet A), transnational (volet B), et interrégional (volet C).

L'Espace Alpin est une des zones transnationales choisies pour le volet B. Un des thèmes soutenus par Interreg IIIB Espace Alpin est la promotion de l'Espace Alpin en tant que région compétitive et attractive pour l'économie et aussi la qualité de la vie, particulièrement en ce qui concerne le "développement durable".

ASPECT a été sélectionné dans le cadre de cette thématique.

Pour plus d'informations sur le programme:
www.alpinspace.org